La traduction dit "que j'appelle de mes vœux " et le texte " to which all looked forward."

Ainsi, au lieu de rendre le désir de la confédération des provinces personnel à lui, il l'avait universalisé. Au lieu de parler pour lui seul il parlait pour tous, et, comme le tout comprend la partie, en exprimant la pensée générale il avait tout naturellement exprimé sa propre pensée. (Ecoutez!)

Je prends cette occasion pour corriger cette erreur involontaire de traduction et pour dire qu'il affirmait alors que non pas lui seulement, mais tous tournaient les yeux, du haut de "La Montagne," vers cette terre promise de la confédération de toutes les provinces de l'Amérique Britannique du Nord.

L'hon. député d'Hochelaga n'a-t-il pas dit, dans son fameux manifeste du 7 novembre 1864:

"L'union que l'on propose me paraît prématurée, et si elle n'est pas tout à fait incompatible avec l'état colonial, elle est du moins sans précédent dans l'histoire des colonies."

Et l'autre jour ici :

"Nécessairement, je ne veux pas dire que je serai toujours opposé à la confédération. La population peut s'étendre et couvrir les forêts vierges qui existent aujourd'hui entre les provinces maritimes et le Canada, et les relations commerciales peuvent s'accroître de manière à rendre la confédération désirable."

Ce ne serait donc, dans tous les cas, entre la majorité de la chambre et l'hon. député d'Hochelaga, qu'une question de temps et d'opportunité.

Mais il n'a pas jugé à propos de nous dire pourquoi la confédération de toutes les provinces britanniques est aujourd'hui un crime, un acte anti-national, et serait plus tard bonne et acceptable pour le Bas-Canada! De même il a gardé le silence sur les caractères que devrait avoir la confédération pour mériter la sanction de sa

parole et de son vote.

Toujours condamner, toujours détruire, jamais édifier, voilà la devise de l'hon. député d'Houhelaga et de ceux qui agissent avec lui dans cette enceinte! (Ecoutez!)

Ils prennent pour cux la part la plus facile des sacrifices et du patriotisme; le blame et la censure d'autrui. (Ecoutez!)

L'hon. député trouve que l'union qu'on nous propose, c'est-à-dire la confédération, est sans précédent dans l'histoire nationale. Il n'a donc pas lu l'histoire fédérale, à poins accomplie, des colonies de l'Australie.

Mais s'il est vrai que la confédération de six colonies est sans précédent dans l'histoire coloniale, voudra-t-il bien nous dire où il a trouvé son précédent pour la confédération de deux provinces. (Écoutez ! et rires.)

Pour se tirer d'embarras, cette foi-, il ne niera pas saus doute ce qu'il affirmait si catégoriquement l'autre jour encore. Evidemment, la logique et la mémoire des faits ne sont pas les caractères saillants du talent de l'hon. député. (Rires.)

Puisqu'il tenait tant à constater qu'il a été, à toutes les époques, pour la confédération des deux Canadas comme alternative de la représentation basée sur la population, il me semble, il doit sembler à la chambre et au pays que nous représentons, qu'il aurait dû donner les motifs d'une conviction aussi profonde et aussi persistante. (Ecoutez!)

Pourquoi nous cacher le fruit de tant et de si sérieuses méditations? Pourquoi, laissant le rôle si facile et si commode de censeur, ne se révèle-t-il pas comme architecte d'un édifice politique capable d'abriter et de protéger, contre les tempêtes du dehors, la nationalité et les institutions qui la constituent? C'est que, "si la critique est facile, l'art est difficile." Cette vérité, énoncée par un poète, il y a tantôt deux mille ans, est évidemment de tous les lieux et de toutes les époques, et elle trouve aujourd'hui spécialement son application dans la personne de l'hon. député d'Hochelaga. (Écoutez!)

"Tempora mutantur et nos mutamur in illis."
Aussi voyes: il nous dit le 16 février
1865:

"La représentation basée sur la population a été l'une des moindres causes de ce projet."

Et plus loin:

"Mais du moment que le gouvernement s'est vu, après sa défaite, dans l'obligation ou de résigner ou d'en appeler au peuple, les messieurs de l'autre côté de la chambre, sans qu'il y eût la moindre agitation sur cette question, se préparèrent à embrasser leur plus violent adversaire, et se dirent à eux-mêmes: "Nous allons tout arranger; nous allons oublier nos différends passés, pourvu que nous conservions nos portefeuilles."

Avait-il donc oublié ce qu'il disait luimême avec tant d'emphase et, apparemment, avec tant de conviction, en 1858?

"L'hon. député de Brockville, le maître-général des postes, l'orateur et d'autres députés représentant des comtés Bas-Canadiens dans le présent parlement, ont déjà voté pour la représentation basée sur la population. Avant longtemps, il deviendra impossible de résister à la demande du